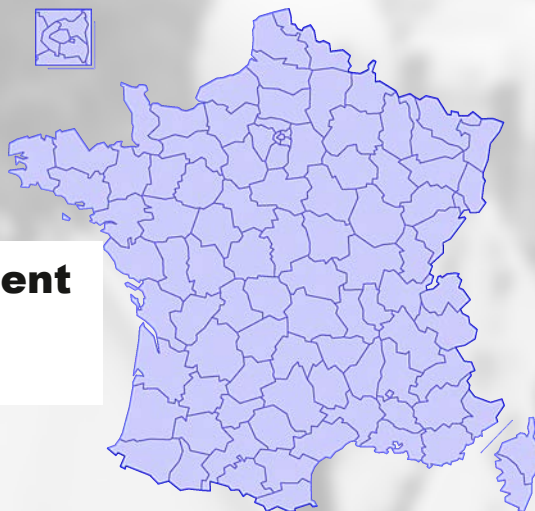




Fédération Syndicale Unitaire

01 41 63 27 30
fsu.nationale@fsu.fr - <https://fsu.fr/>
22 RUE MALMAISON, 93170 BAGNOLET

La FSU

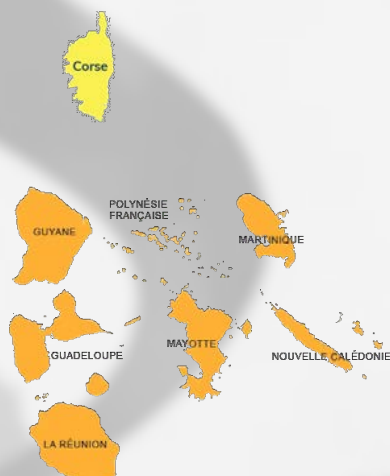


Dans chaque département
Section Départementale
de la FSU (**SD**)



Dans chaque région
Conseil Fédéral Régional
de la FSU (**CFR**)

Dans les DROM
(Départements et
Régions d'Outre-mer)





Pour que la liberté, l'égalité, et la fraternité ne restent pas que des mots, alors même que les inégalités et la pauvreté progressent, le renforcement des services publics est essentiel. Eux seuls peuvent garantir l'accès de chacun et chacune aux droits fondamentaux.

Pour cela, il faut des agent·es qualifié·es, reconnu·es, protégé·es des pressions politiques et économiques par leur statut, et disposant des moyens indispensables pour accomplir leurs missions sur l'ensemble du territoire, au service de l'intérêt général.

La FSU se situe résolument dans cette démarche avec la volonté de rassembler largement celles et ceux qui agissent au quotidien au plus grand bénéfice de toutes et tous.

Caroline Chevé
Secrétaire générale de la FSU

La FSU, c'est quoi ?

À l'origine, la FSU est une fédération syndicale constituée de syndicats nationaux, de secteurs ou de métiers relevant du champ de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, de la Recherche, de la Culture et de la Justice.

Aujourd'hui, elle est présente dans la Fonction Publique d'État et la Fonction Publique Territoriale. Elle compte 160 000 adhérent-es.

La FSU a pour objectif de défendre des valeurs

Elle permet l'étude et la défense des droits et des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités ;

Elle défend et promeut les valeurs de démocratie, de laïcité, de justice, d'égalité, de liberté et de solidarité.

La FSU porte un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant et pluraliste

Elle cherche à réaliser l'unité syndicale chaque fois que c'est utile, chaque fois que c'est possible. Elle travaille en partenariat avec le mouvement associatif et social.

Elle œuvre en faveur de choix éducatifs, économiques et sociaux de justice, d'égalité, de solidarité, de laïcité et de démocratie. Elle contribue à la défense et à la promotion des Droits de l'Homme et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Elle travaille à la prise en compte des questions majeures de société, à la transition écologique, à la révolution technologique et numérique.

Elle revendique l'extension des droits syndicaux et sociaux.

La FSU agit :

- **pour la défense** et l'amélioration des métiers ;
- **pour une politique ambitieuse** des salaires, des pensions, de l'emploi et des conditions de travail ;
- **pour la préservation** des libertés individuelles et collectives en France et dans le monde, pour les droits et libertés, les Droits de l'Homme, la paix et le désarmement, contre les exclusions, le racisme, la xénophobie, le sexisme et les discriminations de toute nature ;
- **pour une réelle politique sociale**, garantissant une protection sociale de haut niveau pour toutes et tous.

Elle s'oppose à la précarité et exige la titularisation des agent-es contractuel·les.

Imposer d'autres politiques pour une société plus juste, plus solidaire et plus démocratique

Dans son action quotidienne, la FSU cherche à débattre et à travailler avec l'ensemble du mouvement syndical pour définir des convergences et des actions les plus unitaires possible, dans le but de construire des alternatives aux politiques libérales actuelles.

Par la démocratisation du système éducatif

Pour relever ce défi, la FSU propose un service public laïque d'éducation transformé qui garantisse la réussite de toutes et tous les jeunes de la maternelle à l'université. La recherche, comme la formation permanente, doivent également être au cœur de ces enjeux. L'accompagnement à la scolarité, par les services publics et laïques, doit parallèlement favoriser l'accès à l'éducation populaire, à la culture et aux sports.

Par le renforcement du rôle de la Fonction Publique et des services publics

La Fonction Publique et les services publics jouent un rôle majeur de cohésion sociale et d'égalité entre les citoyen·nes en les protégeant de l'emprise des intérêts privés, via des services développés et renforcés pour toutes et tous, sur tout le territoire, permettant l'accès sans limite aux droits fondamentaux.

La FSU milite pour que les services publics répondent aux besoins de la population et aux évolutions de la société.

Par une implication sociale et solidaire

Développement durable, droits et libertés, discriminations, racisme, xénophobie, sexisme : la FSU milite pour préserver et étendre les droits et libertés des citoyen·nes et personnes sur le sol français (migrant·es). De même, la FSU dénonce la politique du "tout sécuritaire" qui privilégie la répression et l'incarcération plutôt que l'éducation et l'accompagnement.

L'histoire de la FSU

La construction d'un nouveau fédéralisme revendicatif

De la "Charte de Clermont-Ferrand" de 1991 à l'élargissement aux autres versants de la Fonction Publique, plus de trente ans de fédéralisme unitaire.

1991 Lors du congrès de la FEN à Clermont-Ferrand, des syndicats, tendances et sections départementales minoritaires de la FEN rédigent une charte, la « Charte de Clermont-Ferrand ». Il s'agit de proposer un nouveau fédéralisme, différent de celui pratiqué par la direction de la FEN.

1992 Après l'exclusion du SNES et du SNEP de la FEN, lors d'un congrès extraordinaire à Perpignan, des militant·es (l'ensemble des signataires de la Charte de Clermont-Ferrand), refusant de se dissoudre dans un "Syndicat des Enseignants", décident de travailler ensemble au sein de Comités de Liaison Unitaire (CLU). Les CLU vont être, dans bien des départements comme au niveau national, le lieu de débat sur l'avenir de la FEN, puis sur la forme de la future fédération.

La future FSU rassemble alors des syndicats déjà constitués de la FEN (SNES, SNEP, SNETAP, SNESup, SNPES-PJJ...) et d'autres créés par des militant·es des tendances « Unité et Action » et « École Émancipée » : SNUipp, SNASUB, SNICS, SNUASEN... soit les enseignant·es des écoles, les personnels administratifs, les infirmières et conseillères de santé, les assistantes sociales.

1993 Le 15 avril 1993, 12 syndicats nationaux lancent un appel « à la construction d'un nouveau fédéralisme revendicatif, proche des personnels, unitaire, pluraliste ». La Fédération Syndicale Unitaire est née. Michel Deschamps, dirigeant du SNETAP, devient secrétaire général. L'activité militante est vite couronnée de succès : aux premières élections professionnelles de décembre, les syndicats du second degré maintiennent leur position et le SNUipp-FSU obtient la seconde place (il sera premier trois ans plus tard). La FSU, première fédération de l'Éducation Nationale, passe alors devant la FEN.

Mars 1994 Congrès fondateur de la FSU à Mâcon. Il définit les statuts (vote à 70% de toutes les décisions) et la plateforme revendicative.



1995 En janvier, la FSU entre au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'État. La FSU participe très activement à la mobilisation contre le « plan Juppé » de réforme des retraites et de la protection sociale. Elle y acquiert sa place dans le paysage syndical français.

1996 En décembre 1996, la FSU devient la première organisation syndicale dans la Fonction Publique d'État. Mais la question de la représentativité se heurte à la loi Perben.

1997 En décembre, deuxième congrès de la fédération à Toulouse. Appel au syndicalisme français pour « la création d'un lieu de concertation permanent ouvert à tous ».

1999 Michel Deschamps démissionne de son poste de Secrétaire général. Il est remplacé par Monique Vuillat et Daniel Le Bret qui sera remplacé l'année suivante par Pierre Duharcourt.

2001 Lors du congrès de la Rochelle, la FSU étend son champ de syndicalisation à l'insertion professionnelle en accueillant le SNU-ANPE. Gérard Aschieri devient Secrétaire général. Elle lance un appel à la constitution de Comités de Liaison Unitaires Intersyndicaux sans rencontrer de réponse suffisante de la part des autres organisations syndicales. La FSU, constatant que le SNETAA, en dépit d'ultimes tentatives de conciliation, ne remplit plus les conditions pour être membre de la fédération, crée un nouveau syndicat des lycées professionnels : le SNUEP.

2003 La FSU est l'un des principaux moteurs de l'action contre la réforme des retraites et la décentralisation.

2004 En février 2004, lors du congrès de Perpignan, la FSU s'ouvre aux trois fonctions publiques. Plusieurs syndicats (territoriale, agriculture, environnement...), issus de la CFDT, ont choisi de rejoindre la FSU entre 2001 et 2004.

2007 Congrès de Marseille : création des CFR (Conseils Fédéraux Régionaux).

2010 Congrès de Lille : Bernadette Groison devient Secrétaire générale. La FSU s'oppose à la réforme des retraites.

2011 Campagne « Fiers du Service Public ».

2013 Congrès de Poitiers : la FSU a 20 ans !
« Exigeants, innovants, rassemblés, mobilisateurs ».

2016 Congrès du Mans : création du SNUTER par fusion du SNUCLIAS et du SnuACTE, la FSU s'ancre dans la Territoriale.

2019 Congrès de Clermont-Ferrand, Benoît Teste devient Secrétaire général. La FSU prend toute sa place dans la lutte contre la réforme des retraites.

2025 Congrès de Rennes, Caroline Chevé devient Secrétaire générale.

Comment ça fonctionne ?

Les instances délibératives

Elles rassemblent les syndicats nationaux, les sections départementales et les tendances. Leur représentation est fondée sur les résultats du vote individuel des syndiqué·es préparatoire aux congrès fédéraux. En principe, les syndicats nationaux disposent de la moitié des sièges dans ces instances.



- **Le congrès** : c'est l'instance souveraine. Il a lieu tous les trois ans. Il débat et vote les mandats de la fédération. Le·le Secrétaire général·e et le·le Trésorier·e sont élu·es par le CDFN, en principe lors du congrès.



- **Le CDFN** : le Conseil Délibératif Fédéral National est l'instance qui se réunit entre les congrès, en moyenne deux fois par trimestre. Dans chaque département existe un CDFD (Conseil Délibératif Fédéral Départemental).



- **Le BDFN** : le Bureau Délibératif Fédéral National se réunit dans l'intervalle des réunions du CDFN. De même dans chaque département se tient un BDFD (Bureau Délibératif Fédéral Départemental).

Les instances exécutives

- **Le secrétariat** : il entoure le·le Secrétaire général·e et a la responsabilité de l'exécution des décisions.
- **Les secteurs** : ce sont des groupes de travail chargés de traiter les dossiers correspondant à leur champ de responsabilité, d'assurer les concertations nécessaires dans la fédération, de préparer les débats des instances et d'aider à mettre en œuvre les décisions.
- **Les secteurs actuels** : secteur Éducation/Recherche (intégrant les groupes Formation Des Enseignants (FDE) et Formation Professionnelle Qualification Emploi (FPQE)), Secteur Situation des Personnels et Protection Sociale, Secteur Organisation et Vie Fédérale, Secteur Services Publics, Alternatives écologiques, économiques et sociales, Secteur International, Secteur Droits et Libertés, Secteur Droits des Femmes.

La règle des 70% : toute décision requiert une majorité qualifiée de 70%. Par ailleurs, ni une tendance, ni un syndicat ne peut disposer des 30% de sièges qui pourraient constituer une minorité de blocage.

La FSU a également mis en place un centre de formation et un institut de recherche qui, bien qu'ayant des statuts indépendants, travaillent en lien avec la fédération.

Les principes

Le fonctionnement de la fédération associe les syndicats nationaux, les sections départementales et les tendances.

- **La garantie de la prise en compte des revendications des syndicats nationaux ;**
- **La recherche des convergences et la construction d'orientations communes ;**
- **Le principe de l'unité ;**
- **Le principe du pluralisme et de la représentation de la diversité des sensibilités dans les instances à tous les niveaux ;**
- **Le refus de toute hégémonie d'un syndicat ou d'une tendance.**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Les syndicats de la FSU

Fédération Syndicale Unitaire

Tél : 01 41 63 27 30 Courriel : fsu.nationale@fsu.fr - <https://fsu.fr/>
22 rue Malmaison 93170 Bagnolet



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

FSU-Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeur-es des écoles et Pegc

La FSU-SNUipp, premier syndicat de l'école primaire, regroupe l'ensemble des professeur-es des écoles (adjoint-es, directeur-trices, PE spécialisé-es...), les AESH et PsyEN. Il porte un projet ambitieux pour l'école et les personnels.

Tél. : 01 40 79 50 00 Courriel : snuipp@snuipp.fr - <https://www.snuipp.fr/>
128 BOULEVARD AUGUSTE BLANQUI 75013 PARIS



FSU-Travail Emploi Insertion et Organismes Sociaux

La FSU-TEIOS syndique les agent-es ou salarié-es du Service Public de l'Emploi, du travail et de la Formation Professionnelle, les salarié-es d'organismes, d'associations ou d'entreprises assurant une mission de Service Public dans ces domaines ainsi que celles et ceux des organismes de droit public et privé chargés d'une mission de Service Public en matière de protection sociale et de prévention des risques professionnels.

Tél. : 09 80 09 23 63 - Courriel : fsu-teios@fsu.fr - <https://fsu-teios.fr/>
71 BLD DE BRANDEBOURG 94200 IVRY SUR SEINE



TEIOS

Syndicat National des Affaires Culturelles

Le SNAC-FSU syndique les personnels des services culturels de l'État, des collectivités territoriales, et les personnels permanents ou intermittents des métiers culturels artistiques et techniques relevant du droit privé.

Tél. : 01 40 15 51 34 - Courriel : snac-fsu@culture.gouv.fr - <http://snac.fsu.fr/>
61 RUE DE RICHELIEU 75002 PARIS



Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques

Le SNASUB syndique les personnels d'administration scolaire et universitaire (administration générale et financière), personnels des bibliothèques, ingénieur-es, technicien-es, administratif-ves de la recherche et de la formation, de la documentation.

Tél. : 01 41 63 27 51
Courriel : snasub.fsu@snasub.fr - <https://snasub.fsu.fr/>
22 RUE MALMAISON 93170 BAGNOLET



Syndicat National de la reCherche Scientifique

Le SNCS-FSU défend les personnels de la recherche scientifique. Il est ouvert aux chercheurs et chercheuses, ingénieures et ingénieurs, techniciens et techniciennes des établissements publics de recherche, de même qu'aux travailleurs et travailleuses scientifiques qui peuvent leur être assimilés.

Tél. : 01 49 58 34 09 Courriel : syndicat@sncs.fr - <https://sncs.fr/>
CNRS DELEGATION ILE-DE-FRANCE VILLEJUIF, 7 RUE GUY MOQUET 94800 VILLEJUIF



Syndicat National de l'Environnement

Le SNE-FSU s'adresse à tous les personnels exerçant des missions dans ce domaine au sein des services chargés de l'Environnement, des établissements sous sa tutelle, ainsi que des organismes associatifs ou privés qui œuvrent dans ce domaine.

Tél. : 01 41 63 27 30 Courriel : sne@fsu.fr - <https://www.snefsu.org/>
22 RUE MALMAISON 93170 BAGNOLET



Syndicat National de l'Éducation Physique

Le SNEP-FSU s'adresse aux personnels enseignants d'EPS (titulaires ou contractuels) exerçant en collèges, lycées de l'enseignement public, à l'université ou exerçant des fonctions de CPD EPS, ou au sein de l'UNSS. Il s'adresse également aux professeur-es de sport relevant du ministère des sports, exerçant en établissement, en DRAJES ou auprès d'une fédération sportive.

Tél. : 01 44 62 82 10 Courriel : secretariat@snepfusu.net - <https://lesite.snepfusu.fr/>
76 RUE DES RONDEAUX 75020 PARIS



Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

Le SNEPAP-FSU est l'organisation syndicale historique des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP). Par-delà cet ancrage, nous représentons l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire (CPIP, Personnels de direction, Personnels de surveillance, Psychologues, ANT, Personnels Administratifs).

Le SNEPAP-FSU s'attache à faire connaître les pratiques professionnelles innovantes et probantes, à construire un corpus idéologique et à prendre position sur les politiques pénales et pénitentiaires.

À ce jour, le SNEPAP-FSU est représentatif en Comité Social Administratif (CSA) des SPIP, à la CAP des CPIP, à la CCP, et partout en France dans les CSA locaux.

Tél. : 06.43.17.25.05 Courriel : snepap@fsu.fr - <https://snepap-fsu.fr/>
12 14 RUE CHARLES FOURIER 75013 PARIS



Syndicat National des Enseignements de Second degré

Le SNES-FSU est le premier syndicat des collèges et des lycées généraux et technologiques. Le SNES-FSU syndique les enseignant-es des collèges et lycées (hors EPS), les personnels d'éducation (CPE, AED, AESH) et les Psychologues de l'éducation nationale du second degré, qu'ils et elles soient titulaires ou contractuel-les.

Le SNES-FSU est présent dans la plupart des établissements, par ses sections syndicales locales, mais aussi au niveau départemental, académique et national.

Tél. : 01 40 63 29 00 Courriel : secgene2@snes.edu - <https://www.snes.edu/>
46 AVENUE D'IVRY 75647 PARIS CEDEX 13



Syndicat National de l'Enseignement Supérieur

Le SNESUP-FSU syndique l'ensemble des enseignant-es exerçant dans les établissements publics d'enseignement supérieur – quel que soit leur statut – que ces établissements dépendent du ministère de l'éducation nationale (universités, écoles d'ingénieurs, IUFM, grands établissements, écoles françaises à l'étranger, ...) ou d'autres ministères comme par exemple celui de l'agriculture et de la pêche (écoles nationales agronomiques) ou de la culture (écoles d'architecture).

Tél. : 01 44 79 96 21 - Courriel : sg@snესup.fr - <https://www.snesup.fr/>
78 RUE DU FAUBOURG ST DENIS 75010 PARIS



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Le SNETAP-FSU syndique les personnels des établissements agricoles et maritimes.

Tél. : 01 49 55 84 42 - Courriel : snetap@snetap-fsu.fr - <https://www.snetap-fsu.fr/>

251 RUE DE VAUGIRARD 75732 PARIS CEDEX 15



Syndicat National des Infirmier-es Conseiller-es de Santé

Depuis sa création en 1993, le SNICS-FSU est le syndicat majoritaire des infirmières de l'Éducation nationale, avec un champ de syndicalisation ouvert aux 3 fonctions publiques.

Il défend et développe les compétences et l'autonomie des infirmières conseillères de santé.

Il participe activement à développer une politique de santé capable de répondre aux besoins de la population, et plus particulièrement en direction de la jeunesse.

Tél. : 01 42 22 44 52 Courriel : snics-fsu@snics.org - <http://www.snics.org/>

46 AVENUE D'IVRY 75647 PARIS CEDEX 13



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social PJJ

Le SNPES-PJJ/FSU rassemble toutes les catégories de personnels (titulaires et contractuels) de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) (éducatrices et éducateurs, psychologues, assistantes de service social, professeur-es techniques, adjoint-es et secrétaires administratif-ves, infirmières, directrices et directeurs. Il milite pour la primauté de l'éducatif sur le répressif pour les jeunes de la PJJ, ainsi que pour la défense des personnels à travers la création d'emplois en nombre suffisant, l'amélioration des conditions de travail, la revalorisation des salaires et des statuts. Il représente la 1^{ère} force syndicale à la PJJ et siège à tous les niveaux dans les organismes de concertation de la direction de la PJJ. Les sections départementales présentes dans les territoires appuyées par les comités régionaux permettent au syndicat d'être au plus près des préoccupations des personnels, pour le maintien d'un véritable service public d'éducation au sein du ministère de la justice.

Tél. : 01 42 60 11 49 Courriel : snpes.pjj.fsu@mailo.com - <http://snpespjj.fsu.fr/>

54 RUE DE L'ARBRE SEC 75001 PARIS



Syndicat National Unitaire des Assistant-es Sociaux-ales de la Fonction Publique

Le SNUAS-FP-FSU anciennement SNUASEN, créé en 1993, s'adressait aux Assistantes Sociales de l'Éducation Nationale. En 1997, le congrès décide d'ouvrir son champ de syndicalisation à l'ensemble de la Fonction Publique d'État, Territoriale, Hospitalière pour défendre une réelle politique sociale, les usagers et la profession d'assistant-e social-e.

Tél. : 01 41 63 27 55 Courriel : Courriel@snuasfp-fsu.org - <https://snuasfp.fsu.fr/>

22 RUE MALMAISON 93170 BAGNOLET



Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

Le SNUEP-FSU syndique les personnels de l'enseignement professionnel dans le cadre de la formation initiale, continue et tout au long de la vie.

Tél. : 01 45 65 02 56 Courriel : secretariat.national@snupe.fr
<https://snupe.fr/>

38 RUE EUGENE OUDINE 75013 PARIS



Syndicat National Unitaire Interministériel des Territoires de l'Agriculture de la Mer

Le SNUITAM syndique l'ensemble des agent-es quels que soient leur statut ou leur fonction, relevant de trois ministères :

- MASA et ses opérateurs, à l'exception des personnels de l'enseignement agricole.
- MATTE (écologie) : services déconcentrés hors agence et opérateurs,
- Intérieur, à l'exception des personnels de la Police nationale.

Tél. : 02 99 28 22 99 Courriel : snuitam@snuitam-fsu.org - <https://www.snuitam-fsu.org/>

DRAAF 15 AVENUE DE CUCILLE 35047 RENNES CEDEX



Syndicat National Unitaire des Personnels du groupe CDC

Le SNUP CDC a été créé le 13 juillet 2007. L'idée fondatrice était d'apporter du sang nouveau à la Caisse des Dépôts avec la mise en place d'un syndicat de proximité, combatif, réactif et revendicatif.

Le combat du SNUP, c'est la défense de l'Établissement public et de ses personnels avec pour slogan :

« L'Établissement public est votre choix, vous défendre est notre combat ».

Pour vous aider au mieux, le SNUP CDC est un syndicat, qui regroupe de façon unique et solidaire les deux populations (publique et privée) dans le respect de l'Établissement public.

Rejoignez-nous, car « Ensemble » nous sommes plus forts et tout devient possible.

Tél. : 01 58 50 41 45 Courriel : snupcdc@caissedesdepots.fr - <https://snup-cdc.fsu.fr/>

PIECE CE243 72 AV PIERRE MENDES FRANCE 75914 PARIS CEDEX 13



Syndicat National Unitaire des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale

Le syndicat national unitaire des personnels de direction de l'Éducation Nationale

(snU.pden-FSU) syndique les personnels de direction : chef-fes d'établissement, chef-fes d'établissement adjoint-es, directrices ou directeurs d'EREA. Son champ de syndicalisation est ouvert à toute personne exerçant les fonctions de chef-fes d'établissement : personnels titulaires, stagiaires, détachés ou faisant fonction. Il privilégie l'équipe de direction et construit avec ses adhérent-es ses positions pour les porter dans les différentes instances où il siège : CTMEN, FS-SSCT, CTA...

Tél. : 06 36 95 35 94 Courriel : snupden@fsu.fr - <http://snupden-fsu.fr/>

BOURSE DU TRAVAIL PLACE DE LA LIBERATION 93016 BOBIGNY CEDEX



Syndicat National Unitaire de la Territoriale

Le SNUTER-FSU syndique les agent-es titulaires et contractuel-les, les emplois aidés, les apprenti-es exerçant dans les collectivités territoriales et établissements publics.

Il intervient aussi auprès :

- Des agent-es public-ques des établissements d'accueil socio-éducatif des services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

- Des personnels sous statut de droit privé assurant des missions de service public.

Tél. : 01 41 63 27 59 Courriel : contact@snuter-fsu.fr - <https://snuter-fsu.fr/>

22 RUE MALMAISON 93170 BAGNOLET



Syndicat Unitaire de l'Inspection pédagogique

Le SUI-FSU est le syndicat unique pour tous les corps d'inspection, IA-IPR, IEN et IJS. Fort de son réseau de militant-es engagé-es, il offre un cadre collectif pour penser nos métiers et construire nos mobilisations avec clarté et détermination. Le SUI-FSU défend tout ce qui concourt à améliorer la situation des personnels et la qualité du service public d'Éducation.

Tél. : 06.10.63.46.56 Courriel : sui-fsu@fsu.fr - <https://sui.fsu.fr/>

22 RUE MALMAISON 93170 BAGNOLET



Syndicat Unitaire des Personnels du Ministère des Affaires Étrangères

Le SUPMAE syndique les personnels du Ministère des Affaires Étrangères.

Tél. : 01 53 69 37 27

Courriel : fsu-mae.paris@diplomatie.gouv.fr - <http://mae.fsu.fr/>

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES 57 BD DES INVALIDES 75007 PARIS



Syndicat partenaire :

Syndicat National Unitaire Intérieur Police Nationale

Le Syndicat National Unitaire Intérieur Police Nationale syndique l'ensemble des personnels du Ministère de l'Intérieur, de tous corps et de tous grades. Il est un syndicat partenaire de la FSU.

Tél. : 06 86 34 65 45 - 06 63 45 56 78

Courriel : snuipn@fsu.fr - <https://snuipn.fr/>

22 RUE MALMAISON 93170 BAGNOLET



Syndicat
National
Unitaire
Intérieur
Police
Nationale

*F.S.U**fr*



Les publications de la FSU

La revue POUR
envoyée à tou·tes les adhérent·es



Le supplément
RETRAITÉ·ES
de la revue POUR



POUR Elles, la lettre
d'information du secteur
Droits des femmes



Livres, guides,
dépliants... pour
débatte, réfléchir,
avancer.

L'Institut de Recherches historiques, économiques, sociales et culturelles dit Institut de Recherches de la FSU (IR.FSU) est une association régie par la loi de 1901. Elle a été créée en 1994 à l'initiative de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU).

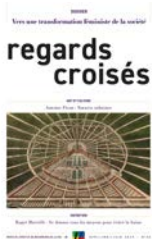
L'IR.FSU assure une mission générale de recherche et de documentation dans tous les domaines - historique, économique, social et culturel - utiles à la réflexion et à l'action syndicale. Il diffuse ses travaux à travers des publications et des actions de formation.



Dans ses travaux l'IR.FSU a pour exigence :

- une démarche scientifique rigoureuse, garante de la qualité de ses recherches ;
- un pluralisme des approches, nécessaire au débat démocratique ;
- une intelligibilité des publications permettant l'appropriation de ses travaux par les militant·es syndicaux·ales.

FSU Syndicat



L'IR.FSU collabore avec d'autres instituts de recherche syndicale, avec des universités et des laboratoires de recherche.

L'IR.FSU publie une revue trimestrielle : Regards Croisés

<https://institut.fsu.fr/>



La FSU s'est dotée, dès sa création en 1993, d'un centre national de formation syndicale.

Conformément aux dispositions de la loi de 1984, ce centre est agréé par la Fonction Publique à délivrer des labels ouvrant droit à formation.

Il organise des stages nationaux sur des sujets variés et délivre des labels aux sections départementales, syndicats nationaux et tendances qui souhaitent organiser des formations.

Dans une société en évolution permanente où les questions posées sont souvent complexes, il est important d'avoir les clés pour se construire des outils de réflexion et d'action.

<https://formation.fsu.fr/>